



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2015-75 du 07 juillet 2015**

**OBJET - Signature d'un pacte culturel**  
**Etat/CCB/ville Briançon**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 07 juillet 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 30 juin 2015 en la salle polyvalente de La Grave, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 32

Nombre de pouvoirs : 11

Votants : 43

*M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM  
M. Bruno DAVANTURE à Mme Francine DAERDEN  
Mme Claude JIMENEZ à M. Yvon AIGUIER  
M. Romain GRYZKA à M. Bruno MONIER  
Mme Catherine MUHLACH à Mme Catherine VALDENNAIRE  
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ  
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY  
Mme Dominique BRACHET à M. Alain FARDELLA

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire dont le Théâtre du Briançonnais,

**Vu** le dispositif des pactes culturels lancé par le Ministère de la Culture et de la Communication en décembre 2014 par lequel l'Etat, les villes et les intercommunalités signataires s'engagent à maintenir leurs dépenses culturelles communes sur 3 ans (2015-2017). Le pacte culturel réaffirme un socle de valeurs communes pour le développement des politiques culturelles dans les territoires et la contribution de la culture au « vivre ensemble » :

- L'organisation de conditions favorables à la création artistique, à sa diffusion et à son renouvellement ; impliquant le respect de la liberté de création et de la liberté de programmation ;
- Le développement d'une formation culturelle de qualité, en particulier dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle ;

- La préservation et la valorisation de notre patrimoine, pour garantir, aujourd'hui, son accessibilité au plus grand nombre et, demain, sa transmission aux générations futures ;
- Une reconnaissance du droit de chacun à développer la pratique culturelle de son choix.

**Considérant** l'opportunité que représente ce dispositif pour préserver des financements en faveur des politiques culturelles tant de la communauté que de la ville de Briançon, selon les objectifs précités,

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Approuver le projet de pacte culturel entre l'Etat, la Communauté et la ville de Briançon précisant les engagements des parties en matière de financement de l'action culturelle sur le territoire Briançonnais pour les années 2015-2017, et autoriser le Président à signer celui-ci.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date affichage : - 9 JUIL. 2015